

---

Xavier Bourdenet

## **“Peindre les habitudes de la société actuelle” : le temps des contemporains dans *Lucien Leuwen* ou le roman entre journal et histoire.**

---

### **Avertissement**

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

**revues.org**

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

---

### Référence électronique

Xavier Bourdenet, « “Peindre les habitudes de la société actuelle” : le temps des contemporains dans *Lucien Leuwen* ou le roman entre journal et histoire. », *Revue d'histoire du XIXe siècle* [En ligne], 25 | 2002, mis en ligne le 29 juin 2005. URL : <http://rh19.revues.org/index424.html>  
DOI : en cours d'attribution

Éditeur : Société d'histoire de la révolution de 1848

<http://rh19.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :

<http://rh19.revues.org/index424.html>

Document généré automatiquement le 29 janvier 2012. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

Tous droits réservés

Xavier Bourdenet

## **“Peindre les habitudes de la société actuelle” : le temps des contemporains dans *Lucien Leuwen* ou le roman entre journal et histoire.**

Pagination de l'édition papier : p. 101-113

“nous sommes chargés de construire le présent”<sup>1</sup>

- 2 Ma contribution à cette table ronde consacrée au “Temps des contemporains” consistera en une série de notes de travail pour tenter des éléments de réponse à une question que l’on peut énoncer de diverses manières. Par exemple : comment un texte porte-t-il sa date ? Comment un roman est-il *situé* ? Comment un roman tient-il à son temps ? Ou encore, plus simplement : comment lit-on du temps dans un roman ? On pourrait également faire intervenir la notion de *moment*, en examinant comment un texte, en l’occurrence *Lucien Leuwen*, qui me servira d’exemple, tout à la fois tient à, aide à construire, et témoigne d’un moment particulier, au sens où Pierre Rosanvallon parle du “moment Guizot”.
- 3 C’est donc la question de la temporalité qui me retiendra. Si la critique s’est beaucoup intéressée à la question du temps dans l’œuvre littéraire, elle l’a toujours fait sur le mode poétique de l’analyse du récit (je renvoie là-dessus à Genette et aux narratologues de tous bords) ou sur le mode herméneutique, ou philosophique disons (c’est globalement l’approche d’un Paul Ricoeur). Ce qui s’est toujours trouvé délaissé dans ces analyses, c’est finalement ce que j’appellerai le temps historique de référence. Prendre ce dernier en considération, en faire l’objet premier de l’analyse, c’est donc déplacer le regard de la poétique ou de l’herméneutique, à la sociocritique, voire à l’histoire. C’est en tout cas être amené à réfléchir sur les liens entre littérature et histoire, à travailler à la frontière de ces deux disciplines. Le pari est que ce travail à la frontière est la meilleure façon de saisir la spécificité du texte romanesque, autrement dit de penser la délicate question de la valeur.
- 4 Ce qui m’intéresse ici dans la question de la temporalité et de ses rapports au texte littéraire, ce n’est pas le temps en tant que donnée fondamentale de la perception et de l’expérience humaine, mais en tant qu’il est déjà de l’histoire, qu’il construit de l’histoire. Je me bornerai donc à interroger “le temps des contemporains” dans *Lucien Leuwen*. Tout mon propos s’inscrit contre un premier réflexe qui consisterait à dire que le temps des contemporains est précisément tout ce qui est extérieur, inessentiel au roman, tout ce qui n’est que pure contingence, tout ce qui pèse sur le texte mais ne le constitue pas intimement. C’est là une dimension présente mais pas exclusive, loin de là. Le temps des contemporains ne doit pas être envisagé uniquement comme une détermination externe du texte. Autrement dit, *Lucien Leuwen* en particulier, mais c’est valable pour le texte romanesque en général, conduit à montrer combien le temps des contemporains est fait de temporalités multiples, différentes, divergentes. Si bien que l’analyse ne peut avoir pour tâche que de les démêler, les comprendre les unes par rapport aux autres, de dessiner un écheveau complexe là où on attendait une réalité uniforme et homogène. Il s’agira donc de voir que le rapport au temps n’est pas une donnée de l’histoire, mais bien une construction. D’où la citation que j’ai placée en épigraphe à ce travail. Construction qui implique nécessairement un *sujet*. Bref, mon propos sera de montrer comment on peut, ou plutôt comment on doit, face au texte romanesque, pluraliser, fragmenter cette notion de temps des contemporains.

### **Écrire le présent**

- 5 Je voudrais d’abord interroger la notion même de *contemporain*. On définira la contemporanéité le plus simplement du monde comme une relation anonyme entre individus vivant à la même époque.

- 6 *Lucien Leuwen* est un roman du présent. Les diverses préfaces qui explicitent le projet de Stendhal, ne laissent aucun doute à cet égard : ce roman, qui “doit être un miroir”<sup>2</sup>, “s’avise de *peindre les habitudes de la société actuelle*”<sup>3</sup> et “ne raconte point une action passée il y a cent ans, *les personnages sont contemporains*, ils vivaient ce me semble il y a deux ou trois ans”<sup>4</sup>. “Il y a deux ou trois ans” : si l’on note que cette préface est datée du “21 octobre 1836”, voilà qui nous ramène pour les personnages à 1833-1834. Et telles sont bien les années décrites par le roman si l’on reconstitue la chronologie de sa diégèse. Stendhal d’ailleurs le fait, à son propre usage, dans les marginales du roman. Mais 1834, c’est également l’année même où est commencé le roman. Il est écrit en 19 mois, de mai 1834 à novembre 1835 (avec une ultime série de corrections en septembre-novembre 1836). Il y a donc quasi coïncidence entre le moment d’écriture et la chronologie de l’histoire narrée. Les multiples allusions à l’actualité dans le roman ne font que confirmer cette *contemporanéité immédiate* du texte. Le décalage entre l’événement auquel il est fait allusion et son enregistrement dans la fiction n’est parfois que de quelques semaines.
- 7 *Lucien Leuwen* s’écrit donc en fonction d’une actualité saisie sur le vif, grâce à la médiation du journal --distance géographique oblige : Stendhal est à Civita-Vecchia quand il compose le roman. Il suffit de lire “les journaux du temps”, comme dit Stendhal, en parallèle avec *Lucien Leuwen*, pour réaliser à quel point leur matière est la même. Témoin cette note de Stendhal, incorporée au texte lui-même et non pas reléguée dans les marginales, lorsqu’il est question chez Mme Grandet de la quête organisée pour les accusés du “procès d’avril” que l’on transfère de Lyon à Paris : “Voir les journaux du commencement de mars 1835”<sup>5</sup>. Ou encore cette phrase du narrateur : “Cette réplique chaleureuse de M. Grandet, et toute palpitante d’intérêt, comme il l’aurait appelée lui-même, ressemblait comme deux gouttes d’eau à un article de journal de MM. Salvandy ou Viennet, et nous en ferons grâce au lecteur, qui aura certainement lu quelque chose dans ce genre-là ce matin”<sup>6</sup>. Si bien que le roman est travaillé par le modèle journalistique. Il faudrait ici analyser comment ce modèle est thématiqué dans le roman. Je passe, pour ne retenir que cette idée : le roman du présent, c’est (entre autres choses) le roman de l’*actualité* (au sens le plus politique, le plus journalistique, le plus “fait divers” du terme).
- 8 Mais il est bien évident que la notion même de “contemporain” (et donc celle de *présent*) n’est pas réductible à cette attention scrupuleuse à une chronologie *immédiate*. Le terme est assez souple pour s’appliquer à des périodes de temps très variables. C’est même son inconvénient majeur. Se pose d’emblée, avec un tel terme, une question d’échelle : de qui et jusqu’à quand est-on contemporain ? Si l’on examine les différentes expressions désignant le présent dans *Lucien Leuwen*, on est confronté selon les cas à des échelles de temps différentes, toujours difficiles à établir avec certitude. On peut toutefois avancer qu’une grande partie de ces expressions désigne le régime de Juillet, s’applique aux années 1830-1835. Autrement dit, il s’agit d’un découpage politique du présent, sensible par exemple dans cette phrase du légitimiste M. de Pontlevé à la directrice des postes de Nancy : “madame la directrice, il entre dans mon pénible devoir de le dire, tout ce qui ne nous aide pas dans *ces temps difficiles* est contre nous”<sup>7</sup>. Dans la bouche d’un *légitimiste* les “temps difficiles” se laissent identifier aux temps de la chute des Bourbons, *id est* à la Monarchie de Juillet. Mais d’autres expressions s’appliquent à un présent plus étendu, élargissent le champ du contemporain. On aura alors affaire à un découpage non plus politique mais davantage *sociologique* du présent. C’est, par exemple, une phrase du narrateur sur “cette maladie du *trop raisonner* qui coupe bras et jambes à la jeunesse de *notre temps* et lui donne le caractère d’une vieille femme”<sup>8</sup>, dans laquelle Stendhal renvoie à une génération qui déborde le cadre du seul régime de Juillet pour se comprendre comme une référence à l’enfant du siècle et donc définir le présent comme celui de la restauration de la monarchie par opposition à l’épopée napoléonienne. Ce sont surtout toutes les expressions temporelles désignant le présent des mœurs : “avec l’élégance *actuelle* de *nos* façons polies, qu’est-ce qu’une femme peut connaître d’un jeune homme *correct*, après cinquante visites, si ce n’est son degré d’esprit et le plus ou moins de progrès qu’il a pu faire dans l’art de dire élégamment des choses insignifiantes ?”<sup>9</sup>.

- 9 L'actualité est ici celle des convenances, de la politesse, de la "correct[ion]". Elle ne porte pas en elle de datation précise. Mais l'intertexte stendhalien permet d'apprécier cet adjectif "actuelle" : de fait, pour le lecteur des chroniques pour l'Angleterre, les convenances qui corsètent la France de 1834 ont été mises en place par Napoléon. Stendhal y revient à plusieurs reprises. Se dessine alors un présent qui ne naît plus avec 1830 mais avec l'Empire.
- 10 Les scansions du temps contemporain peuvent remonter encore au-delà avec des mentions comme celles-ci : "Chez Mlle Gosselin [danseuse à l'Opéra], un Torpet ["rédacteur éloquent d'un journal ministériel", faiseur, orgueilleux et assommant] est impossible. Et voilà pourquoi la bonne compagnie en France, est arrivée à une *époque de décadence*. Nous sommes arrivés au siècle de Sénèque et n'osons plus agir et parler comme du temps de Mme de Sévigné et du Grand Condé. Le naturel se réfugie chez les danseuses" <sup>10</sup>.
- 11 Les références convoquées ("siècle de Sénèque"/"temps de Mme de Sévigné et du Grand Condé") prouvent cet agrandissement de l'échelle temporelle permettant d'apprécier le présent. La scansion ici est presque celle d'une histoire globale de la civilisation. On rejoint avec un tel exemple le moyen le plus englobant de désigner le présent dans *Lucien Leuwen*, et dont Stendhal use abondamment : l'échelle du *siècle*. Un seul exemple, cette appréciation du narrateur sur Lucien : "En un mot, la société qui donne si peu de plaisir au *XIX<sup>e</sup> siècle*, lui faisait peur à chaque instant. Comme chez la plupart de *ses contemporains* du balcon des Bouffes, une vanité puérile, une crainte extrême et continue de manquer aux milles petites règles établies par notre civilisation, occupait la place de tous les goûts impétueux qui, sous Charles IX, agitaient le cœur d'un jeune Français" <sup>11</sup>. Le "contemporain" est ici explicitement assimilé au "XIX<sup>e</sup> siècle" et se définit par opposition au siècle de Charles IX.
- 12 Ainsi, à regarder le détail du texte, on s'aperçoit que le temps des contemporains est particulièrement variable, extensible, qu'il est fonction de l'échelle choisie en contexte. C'est une première façon de le pluraliser. Le temps des contemporains dans *Lucien Leuwen*, c'est donc à la fois, et selon les cas : 1) l'année 1834 ; 2) le régime de Juillet (1830-1834) ; 3) le moment de restauration du principe monarchique (1815-1834) ; 4) le moment d'instauration des "convenances" depuis l'Empire (1804-1834) ; 5) le "siècle" (dont la délimitation est d'ailleurs elle-même problématique chez Stendhal : quand commence le XIX<sup>e</sup> siècle ?).
- 13 Plus l'échelle s'agrandit, plus le temps des contemporains devient homogène et dessine l'image d'un temps étale. À l'inverse, se situer au ras de l'actualité, comme Stendhal le fait souvent dans ce roman, on l'a vu, en prenant comme modèle le journal, c'est donner l'image d'un temps bouleversé, rapide, soumis à des changements brusques et fréquents. L'échelle choisie pour apprécier le temps des contemporains influe donc sur le *rythme* du roman. Globalement, en schématisant outrageusement, on dira que *Lucien Leuwen* naît de l'interaction, de la dialectique de deux échelles temporelles opposées (celle de l'événement ponctuel, de l'actualité du journal *versus* celle de l'avènement plus durable d'une nouvelle logique, du "siècle") dans la saisie du "temps présent". Les va-et-vient entre ces deux échelles construisent la temporalité propre de *Lucien Leuwen*.

## Inscrire le temps

- 14 "Règle : ne pas marquer le temps avec une exactitude géométrique" <sup>12</sup>.
- 15 Le double mouvement qu'on vient de signaler (être inscrit dans l'actualité la plus immédiate, et en même temps s'en extraire) correspond à toutes les déclarations de Stendhal lorsqu'il est confronté à des allusions rattachant directement son texte à ce qu'il nomme lui-même ses "modèles" et qu'il prend soin de consigner dans les marges de son roman. Laisser reconnaître aisément le "modèle", c'est tomber dans la "satire". Or, Stendhal est catégorique sur ce point, tant dans les préfaces que dans les marginales : la "satire [...] n'entre point dans mon plan" <sup>13</sup>. Tout simplement parce que "cette chose si amusante, la satire personnelle, ne convient point, par malheur, à la narration d'une histoire" <sup>14</sup>. Et Stendhal de se recommander sans cesse d'"éviter la personnalité" <sup>15</sup>. "Personnalité", "application" <sup>16</sup>, ou encore "allusion" ("cet ouvrage-ci est fait bonnement et simplement, sans chercher aucunement les allusions, et même en cherchant à en éviter quelques-unes") <sup>17</sup>, autant de termes qui renvoient tous à la même idée : intégrer au texte des modèles sans les dissimuler, c'est transformer le roman en texte à

clés. C’est le *dater* (au sens le plus péjoratif du terme) irrémédiablement, et manquer le projet qui est celui de *Lucien Leuwen*.

16 À cet égard il y a une note capitale de Stendhal : “*Grande parenthèse*. --Inséré dans le texte ; excuse bouffonne, mais cependant sérieuse pour l’absence de personnalité cherchée : MM. les ministres récemment nommés sont tellement connus pour leur esprit, leur probité et la fermeté de leur caractère, etc., etc., que je n’ai eu que peu d’efforts à faire pour éviter le plat reproche de *personnalité cherchée*. Rien de plus facile que d’essayer le portrait d’un de ces messieurs, mais un tel portrait eût semblé bien ennuyeux au bout d’un an ou deux, lorsque les Français seront d’accord sur la rédaction des deux ou trois lignes que l’histoire doit leur accorder. Éloigné de toute personnalité par le dégoût, *j’ai cherché à présenter une moyenne proportionnelle entre les ministres de l’époque qui vient de s’écouler*, et ce n’est point le portrait de l’un d’eux ; j’ai eu soin d’effacer les traits d’esprit ou de personnalité contre quelqu’une de ces Excellences. 13 novembre 34. Civita-Vecchia”<sup>18</sup>.

17 Cette “moyenne proportionnelle” que *Lucien Leuwen* entend mettre au jour nécessite une distance minimale d’avec l’événement trop particulier, particularisant, d’avec l’allusion qui serait de l’ordre de la stigmatisation et non de la “moyenne”. Cette distance se traduit temporellement ici : c’est la précision “au bout d’un an ou deux, lorsque les Français...”.

18 L’idée est donc bien que pour rendre compte de l’“époque”, du contemporain, le roman doit absolument s’affranchir d’une trop stricte dépendance à l’égard de tout ce qui pourrait le dater trop étroitement. Et ce qui est valable pour le personnel du roman (éviter toute personnalité), l’est *a fortiori* pour le traitement de la chronologie. D’où la “règle” que Stendhal se rappelle à lui-même : “ne pas marquer le temps avec une exactitude géométrique”<sup>19</sup>. Le traitement de la chronologie se fera avec un léger décalage, ou reposera sur un effacement des repères. Cette règle est reprise dans les notes où Stendhal brosse une chronologie des événements de la diégèse. Il prend soin de préciser que cette chronologie est à son seul usage et ne doit aucunement apparaître dans le roman : “22 février 35. --Chronologie. --Échafaudage pour moi ; je l’écris uniquement pour éviter les contradictions dans les petits mots de description de saisons ou autrement. Probablement les époques exactes resteront dans le vague. *Rien ne vieillit un roman comme le dernier chiffre des dates*. Ainsi, dans le texte, au lieu de 1835, dire 183. ; au lieu de aller à Caen, aller à \*\*\*\*”<sup>20</sup>.

19 La plupart du temps cette règle est appliquée par le roman quand il s’agit de désigner le présent le plus immédiat. Ainsi lors de l’arrivée de Lucien à Nancy : “ce fut sur les huit heures et demie du matin, le 24 mars 183\*, et par un temps sombre et froid, que le 27ème régiment de lanciers entra dans Nancy”<sup>21</sup>. On remarquera qu’on retrouve ici, dans l’emploi des dates, le problème de l’échelle évoquée plus haut. En effet, supprimer le dernier chiffre de la date, c’est changer d’échelle, c’est, en l’occurrence, passer de l’échelle de l’année à celle du régime : 183\* désigne la Monarchie de Juillet, et donc peut saisir une “époque”.

20 Le principe est d’affranchir le texte d’une chronologie historique trop précise. Quand il ne le fait pas en supprimant le dernier chiffre des dates, le roman y parvient en brouillant la référence temporelle à l’événement. C’est ce qui se passe de manière paradigmatique dans la phrase d’ouverture de *Lucien Leuwen* : “Lucien Leuwen avait été chassé de l’École polytechnique pour s’être allé promener mal à propos, un jour qu’il était consigné, ainsi que tous ses camarades : c’était à l’époque d’une des célèbres journées de juin, avril ou février 1832 ou 34”.

21 Entrer dans un roman, par l’intermédiaire de la phrase d’incipit, c’est aussi entrer dans le temps, dans un certain rapport au temps. Le moins qu’on puisse dire est que, de ce point de vue, la phrase d’ouverture de *Lucien Leuwen* est particulièrement retorse. On a affaire à une datation explicite (mois et années) mais ambiguë (énumération des mois allant à l’encontre de la chronologie --de juin à février ; redoublement du “ou” multipliant les hypothèses). Incertitude qui rend parfaitement indéterminé le point de départ du roman. La phrase, comme le note Michel Crouzet, “refuse ce qu’elle fait, la fixation d’une date précise, jour mois année”<sup>22</sup>. Stendhal ouvre donc son roman, de manière programmatique, sur un refus et un brouillage de la référence temporelle. C’est le prix à payer pour écrire le présent sans tomber dans l’actualité satirique. Mais le flou de ces déterminations initiales est, comme le dit M. Crouzet, “lui-même un piège et masque la précision des allusions que le lecteur *peut* saisir”<sup>23</sup>. Il n’y a en effet

que deux dates plausibles, qui font partie des hypothèses offertes par cette première phrase : juin 32 et avril 34. “Le texte suppose une donnée historique exacte et précise, mais mise à distance et comme obscurcie”. Si l’on tient compte cette fois de la donnée “promenade de l’École Polytechnique”, le choix se restreint encore. C’est en effet lors de l’insurrection des 5 et 6 juin 32, à l’occasion des obsèques du général Lamarque, que les polytechniciens se sont “promenés” : les élèves consignés n’avaient pas obtenu le droit de suivre le cortège. Une soixantaine d’élèves forcèrent la consigne et se joignirent aux manifestants-émeutiers.

22 On retiendra encore qu’outre une datation explicite, cette phrase contient une datation implicite qui sélectionne déjà un certain nombre de données. Ainsi la mention de l’“époque” qui suppose une échelle temporelle (on y revient) plus large que celle de la simple année (1832 ou 1834), en tout cas qui invite à inscrire ces deux dates dans une durée plus vaste. Ainsi également le terme même de “journées”, qui en 1834, ne peut pas ne pas désigner d’autres “journées” tout aussi “célèbres” : les “journées de Juillet” (l’expression, largement consacrée et diffusée, sera reprise plus loin dans le roman). On y ajoutera un petit jeu prosodique qui est loin d’être anodin : dans les “journées de **juin**”, comment ne pas entendre justement “les journées de **juillet**” ? Se trouve alors expliquée l’incohérence relevée plus haut qui faisait commencer l’énumération par le mois de juin et non par celui de février. Si on y ajoute la mention de l’École Polytechnique, qui a joué un rôle non négligeable dans la révolution de Juillet, on admettra que cette phrase retorse est une manière biaisée d’inscrire 1830, d’entrer dans le régime de Juillet, c’est-à-dire effectivement une “époque”, de choisir d’emblée une échelle qui pourra bien être celle d’une “moyenne proportionnelle”.

23 Notons enfin qu’entrer dans 1830 par le biais des journées de 1832 ou 1834, c’est entrer dans le régime de Juillet par le biais de ses moments de déstabilisation. *Lucien Leuwen* s’ouvre sur une déstabilisation du pouvoir. C’est un point que le roman va continuellement, et à des niveaux très divers, reprendre et travailler pour saisir quelque chose d’une nouvelle forme du pouvoir. Il y aurait là dessus beaucoup à dire mais cela nous éloignerait de notre sujet.

24 Cet *incipit* du roman, dans la construction du temps qu’il propose, fait de manière exemplaire ce que tout le roman s’emploiera à faire : il situe en désituant. Il refuse une dépendance trop stricte à la chronologie, à l’événement historique, dépendance qui aurait pour effet de tuer le roman. Car, c’est bien de la survie du roman qu’il s’agit. “*Rien ne vieillit un roman comme le dernier chiffre des dates*” relevait-on plus haut. Contre la vieillesse, c’est-à-dire tout ce qui date le texte, un ensemble de procédés (on vient d’en avoir un aperçu) qui permettront au *roman* de durer. Le rapport au temps qui est évoqué ici est sans cesse référé à des considérations d’ordre *génériques*. C’est un roman que Stendhal entend composer. Se trouveront donc rejetés comme éléments exogènes, toutes les personnalités, les indications anecdotiques qui ne correspondent pas au régime de temporalité propre au genre romanesque. Témoin ces deux citations. Après l’épisode de l’insurrection des ouvriers à N\*\*\* : “Pour les détails militaires, stratégiques, politiques, *etc., etc.*, de cette grande affaire, voir les journaux du temps”<sup>24</sup>. L’actualité, dans son aspect anecdotique (les “détails” et l’énumération que les “*etc.*” laissent ouverte) est référée au journal. Ce n’est pas de ces détails-là que le roman va se tisser : “[...] la crise ministérielle que tous les yeux voyaient s’élever rapidement à l’horizon et s’avancer. Les disputes entre le maréchal ministre de la guerre et ses collègues devenaient journalières et l’on peut dire violentes. Mais *ce détail* se trouvera dans tous les *mémoires contemporains* et nous *écarterait trop de notre sujet*. Il nous suffira de dire qu’à la Chambre M. Leuwen était plus entouré que les ministres *actuels*”<sup>25</sup>.

25 Pour qui veut écrire le présent (“les ministres actuels” : l’actualité est celle ici du narrateur, la même que celle de ses personnages --1834-35), le “détail” marque spécifique d’un genre (“les mémoires particuliers”) ne peut s’intégrer sans dommage à un autre (“notre sujet”, *id est* le roman et sa “moyenne proportionnelle”).

26 Le roman s’écrit donc contre les mémoires qui, à l’instar du journal, enregistrent le temps des contemporains dans ses aspects les plus contingents et éphémères. Se dessine ainsi, à l’intérieur même de *Lucien Leuwen*, un pôle qui servira de contre-modèle à l’élaboration du roman. Il s’agit pour Stendhal de définir un statut et un lieu d’énonciation propres au roman. La distinction des différents genres que propose *Lucien Leuwen* est fonction de la temporalité,

du mode choisi pour rendre compte du "temps des contemporains". On a vu plus haut que *Lucien Leuwen* était travaillé par le modèle journalistique. Il faut ajouter que ce modèle est sans cesse tenu à distance, que le roman ne s'écrit que dans cette tension entre reconduction et mise à distance du modèle journalistique. Le roman se définit contre le journal. Dans le rapport au temps, c'est le statut du texte qui se cherche et se définit.

27 On voit donc qu'il faut absolument tenir compte des contraintes génériques quand on aborde, comme aujourd'hui, le texte sous l'angle de la temporalité. Cette précaution est capitale pour le texte littéraire, mais elle reste valable quel que soit le texte envisagé. Ce qui veut dire aussi que le temps des contemporains ne peut s'envisager qu'en situation, en contexte, en fonction du document à partir duquel on le reconstitue.

## Un système a trois "temps" : passé/présent/futur

28 On peut, comme je l'ai fait jusqu'à présent, aborder la question du contemporain, du présent, de l'intérieur, en faisant varier l'échelle. Mais on peut aussi l'aborder de l'extérieur, c'est-à-dire définir le présent par opposition à un passé et à un futur, qu'il présuppose. Le présent se comprend et se construit comme un certain rapport au passé et au futur : *Lucien Leuwen* convoque massivement ces deux autres "temps".

29 Pour la saisie du passé, on retrouve le problème de l'échelle. En fait, en toute logique, l'époque passée de référence est fonction de l'échelle choisie pour délimiter le "contemporain". Mais elle est aussi fonction, et c'est capital, du personnage dont il est question. Chaque personnage dans la diégèse se définit par son rapport au temps. C'est une dimension primordiale dans la construction du personnel romanesque de *Lucien Leuwen*. Témoin cette interrogation de Lucien : "Mon sort est-il donc de passer ma vie *entre* des légitimistes tous égoïstes et polis, *adorant le passé*, et des républicains, fous généreux et ennuyeux, *adorant l'avenir* ?" <sup>26</sup>.

30 La citation est intéressante parce qu'elle évacue le présent, qui du coup acquiert un statut problématique (largement exploité dans le roman : on commence à voir combien ce temps des contemporains ne va pas de soi) et ne peut plus se définir que comme un "entre-deux", par opposition au "passé" et à "l'avenir". La position de Lucien est ici précisément celle du "entre", autrement dit du présent de ce "jeune Parisien de 1834" <sup>27</sup> ainsi que Stendhal le définit. La recherche de son être par Lucien ("mon sort/ma vie"), qui oriente tout le roman, se comprend donc aussi comme une recherche, une construction du présent. On voit combien le traitement du passé et de l'avenir engage pleinement un *sujet*, qu'il contribue à construire ; il est une dimension de l'être, au même titre qu'un trait de caractère ("égoïste" *versus* "généreux").

31 Le passé sera alors l'objet d'une sélection *ad hoc*, d'une instrumentalisation (dont la part inconsciente est difficile à établir), d'une valorisation ou dévalorisation en fonction des époques choisies. Ainsi les références temporelles émaillant le discours des personnages seront un lieu fortement axiologique du texte. Chacun des personnages du roman a son système propre d'appropriation du passé --et donc, en creux, d'appréciation du présent : toute axiologie concernant le passé se retourne en une axiologie concernant le présent. Aspect mis en lumière par cette citation extraite d'une conversation entre Lucien et M. de Serpierre, ancien lieutenant de roi et légitimiste convaincu : "Celui-ci aimait à expliquer qu'il n'y avait de repos et de tranquillité pour la France qu'à la condition de remettre précisément toutes choses sur le pied où elles se trouvaient en 1786. --Ce fut le commencement de notre décadence, répéta plusieurs fois le bon vieillard ; *inde mali labes* <sup>28</sup>. Rien n'était plus plaisant, aux yeux de Lucien, qui croyait que c'était précisément à compter de 1786 que la France avait commencé à sortir un peu de la barbarie où elle *est* encore à demi plongée" <sup>29</sup>.

32 Le système d'opposition est ici explicité par les parallélismes ("précisément" et reprise de la date de 1786) qui le rendent plus frappant (antithèse : "commencement de notre décadence"/"commencé à sortir un peu de la barbarie"). Le rapport contrasté au passé (en l'occurrence à l'événement révolutionnaire) traduit une appréciation antithétique du présent (d'un côté "mali", de l'autre "sortir de la barbarie" : décadence *versus* progrès) chez deux personnages. Ou plutôt trois. Parce que le "est" fait apparaître, là où on attendrait un imparfait conformément à la concordance des temps, un présent d'énonciation qui est à mettre au compte du scripteur lui-même et qui convoque dans le texte le temps de l'écriture. Nouvelle façon

de souligner que le présent du scripteur et celui de la diégèse ne font qu'un. Le roman du présent permet, et même sollicite pour créer tout son effet, de tels court-circuits de l'énoncé par l'énonciation. C'est le présent de Stendhal qui se donne à lire à travers celui de Lucien.

33 Les trois grandes époques passées de référence dans *Lucien Leuwen* sont le XVIII<sup>e</sup> finissant mais pas encore révolutionnaire (1779 : “Ah ! c'était le beau temps !”<sup>30</sup>, si l'on en croit M. de Serpierre), la République et l'épopée napoléonienne. Si cette dernière (et surtout la période de l'Empire) peut, selon l'échelle adoptée en contexte, être incluse dans le temps des contemporains, elle est le plus souvent envisagée comme une époque révolue, comme un passé qui aide à saisir en creux, par défaut, le présent. C'est dire qu'elle est presque systématiquement valorisée comme temps de la vaillance et de l'énergie, de la valeur, comme temps de l'élan et de l'avancée par opposition à la “*halte dans la boue*”<sup>31</sup> des temps présents. Cette saisie négative du présent par survalorisation d'un passé est particulièrement flagrante pour tout ce qui relève du paradigme militaire si important dans le roman. Ainsi, dans une première version du texte : “Le métier militaire *actuel* n'avait pour lui [Lucien] que le retentissement lointain du canon de Marengo [1800] et de Montmirail [1814], l'espionnage *actuel* et la guerre aux tronçons de choux avec les ouvriers en faisaient un cloaque”<sup>32</sup>

34 Après le canon victorieux, les tronçons de choux... On retrouve avec le “cloaque” l'image de la boue. La citation permet ici une fixation de la valeur dans des noms propres (Marengo/Montmirail) qui à eux seuls cristallisent “ce temps héroïque”<sup>33</sup>.

35 Il serait, dans cette perspective d'une définition du présent par référence à un passé orienté, sélectionné, instrumentalisé (opération constitutive d'un sujet), intéressant d'étudier le cas de Mme Grandet. Elle ne cesse en effet de se penser, et de penser son temps, par référence à de grands modèles qu'elle s'emploie à copier. Or ces modèles sont antithétiques, puisque empruntés à des temps inassimilables l'un à l'autre : l'Ancien Régime (avec les figures de “Mme de Chevreuse” ou “Mme de Longueville”), la Révolution (avec la figure de “Mme Roland”) et l'Empire (“Mme de Staël”). Il faudrait analyser en détail comment s'opèrent ces sélections et voir en contexte pourquoi telle figure est appelée plutôt que telle autre. En tout cas on a bien là la preuve que le passé se lit depuis un *sujet* : mettre ces figures en série est caractéristique de Mme Grandet, constitue une identité. Le roman invite à interroger ce rapport différencié au passé en fonction notamment des catégories identitaires (légitimiste, juste-milieu, “*femme de marchand*”<sup>34</sup> pour Mme Grandet par exemple, *etc.*).

36 Ce qui vaut pour l'énoncé (constitution des personnages et de leur présent par leur rapport au passé), vaut également au niveau de l'énonciation. On en a déjà eu un exemple avec la citation ci-dessus. De manière plus explicite, la première préface situait le présent du scripteur par opposition à un passé fortement valorisé. Par cette référence, le présent est alors vécu sur le mode du manque et de la dégradation (c'est exactement ce qui se passe pour la plupart des personnages du roman) : “Du reste, *quel triste temps* que celui où l'éditeur d'un roman frivole demande instamment à l'auteur une préface du genre de celle-ci ! Ah ! qu'il eût mieux valu naître *deux siècles et demi plus tôt, sous Henri IV, en 1600 !*”<sup>35</sup>

37 C'est également à ce niveau de l'énonciation, du rapport du scripteur à son texte et à sa publication, que l'autre pôle temporel, celui du futur, se laisse appréhender dans *Lucien Leuwen*. L'histoire du texte est relativement complexe et rend problématique la notion même de *contemporain*. De fait, *Lucien Leuwen* n'a jamais été publié du vivant de Stendhal, alors même qu'il est conçu comme le roman de “la société actuelle”. Une partie du texte (environ un tiers), correspondant aux pages que Stendhal avait revues et dictées, a été publiée par Romain Colomb en 1855 sous le titre *Le Chasseur vert*. Il faut attendre 1894 pour une édition complète (J. de Mitty). 1855/1894. Surgit immédiatement la question : de qui ce texte est-il *contemporain* ? Elle pourrait sembler vaine si Stendhal lui-même n'avait programmé ce décalage entre composition et publication. Roman du/au présent, *Lucien Leuwen* est pourtant impubliable dans le présent de 1834-36. Au contraire, il suppose et projette sa lecture dans le futur. Roman des contemporains, il ne pourra être lu par ces mêmes contemporains. Il y va en fait d'une censure (“Si la police rend imprudente la publication, on attendra dix ans”)<sup>36</sup>, mais tout autant d'une autocensure (Stendhal est *fonctionnaire* de ce régime de Juillet qu'il

stigmatise : il y va de sa place). Si bien que, dans l’esprit même de son auteur, *Lucien Leuwen* ne pourra paraître qu’après la chute de la Monarchie de Juillet, c’est-à-dire précisément lorsque le présent décrit sera devenu un passé. Autrement dit quand le temps sera devenu de l’histoire. Pour preuve, cette note où Stendhal s’essaie à trouver un titre et une page de couverture : “*L’ORANGE DE MALTE*. Tome 3. *PARIS*. 1839. (après *the end* de l’expérience actuelle)”<sup>37</sup>. “L’expérience actuelle”, c’est le régime de Juillet, dont Stendhal programme la chute avant le fin des années 1830.

38 On s’explique alors mieux pourquoi le roman s’acharne avec autant d’empressement à repousser le modèle journalistique et ses “personnalités” et autres “applications”. Outre des considérations d’ordre générique, c’est proprement la *lisibilité du texte* qui est en question. Le romancier doit adopter dans le traitement du présent, de l’actuel, un regard qui soit d’emblée rétrospectif qui se situe en quelque sorte déjà dans le futur. On touche ici à la capacité du roman à s’abstraire du présent. Ce décalage nécessaire, Stendhal l’évalue à un ou deux ans : “Rien de plus facile que d’essayer le portrait d’un de ces messieurs, mais un tel portrait eût semblé bien ennuyeux au bout d’un an ou deux, lorsque les Français seront d’accord sur la rédaction des deux ou trois lignes que l’histoire doit leur accorder”<sup>38</sup>.

39 La note fait intervenir le temps de “l’histoire”, que Stendhal garde comme point de mire lors de la rédaction du roman du présent. “Suite du plan, 19 janvier 35. --Leuwen pousse à la chute du ministère ; toutes les démissions sont données, mais Leuwen, ne voulant point du ministère et ne trouvant personne à lui dévoué pour faire un ministère, Leuwen trouve que la plus grande et la plus visible action qu’il puisse exercer est de refaire ce ministère. (Dois-je admettre un ministère de trois jours, le ministère Bassano ? Si *L’Orange* paraissait en mai 1835, non ; mais quand elle se montrera, le ministère Bassano sera comme aujourd’hui le ministère Casimir Périer : le temps aura passé sa *patine*. Donc, prendre cet événement, qui n’a d’autre inconvénient que de donner un nom à MM. de Vaize et Bardoux, mais cela même est affaibli par le temps ; il suffit de quelques traits pour dérouter la personnalité et l’application”<sup>39</sup>.

40 Le décalage est cette fois de quelques années (le ministère Périer date de 1831). Le temps, progressivement, efface les arêtes : on voit comment l’idée de “moyenne proportionnelle” qui commande l’écriture de *Lucien Leuwen*, se rapproche de cet effet de “*patine*” du temps. L’acheminement vers le temps de l’histoire est donc celui d’un “affaiblissement” : “Le siècle est si adonné à la platitude que ce qui nous semble extravagance en 35 sera à peine suffisant pour amuser en 1890. À *cette époque, ce roman sera peinture des temps anciens*, comme *Waverley* (sans faire comparaisons de talents). Ce qui semble exorbitant à nos esprits timides est encore bien au-dessous de nos mœurs actuelles, lesquelles sont cependant bien étioilées (excepté dans l’art de voler, par le télégraphe, à la Bourse). J’ai copié les personnages et les faits d’après nature, et j’ai constamment *affaibli*. Que sera-ce si un diable d’éditeur eunuque affaiblit encore cette copie affaiblie de mœurs étioilées ?”<sup>40</sup>

41 L’affaiblissement dû au romancier, c’est-à-dire le traitement du présent par mise à distance de l’actualité trop marquée, doit essayer de correspondre à l’effet qu’aura le passage du temps sur l’appréciation du présent du scripteur par la postérité : “*Appo coloro che questo tempo chiameran antico* [parmi ceux qui appelleront notre temps l’ancien temps]. Je voudrais bien savoir ce qu’on dira du temps présent dans cinquante ans. [c’est-à-dire quand nous serons pour la postérité ce que 1785 est pour nous. --4 avril 1835]. Par quel côté surtout se moquera-t-on de nous ? Objection : je vois dans la *Gazette* du 24 décembre que c’est là la prétention de tous les romanciers”<sup>41</sup>.

42 “Dans cinquante ans” : ce sera le temps de l’historien. Il est à l’horizon du “romancier”. Le roman du présent, en l’occurrence *Lucien Leuwen*, est donc pensé par Stendhal entre le journal et l’histoire, entre l’accueil sans distance ni recul de l’actualité la plus immédiate, et la “*patine*” du temps de l’histoire. Inscrit dans son présent, le romancier ne peut par définition porter sur son temps le regard qui sera celui de l’historien. La position d’énonciation propre au *roman* stendhalien s’expérimente donc comme une perpétuelle tension : une position qui n’est pas encore celle de l’histoire mais qui n’est plus celle du journal. Le présent est bien un entre-deux.

45 \* \* \*

48 Envisagé à partir de l'exemple du roman stendhalien "le temps des contemporains" apparaît bien comme une réalité complexe, plurielle et nullement homogène. Le singulier de l'expression qui intitule cette table ronde est trompeur et il semble nécessaire de reconstituer non pas le mais *les* temps des contemporains. Le présent n'y est nullement une donnée uniforme et figée mais tout au contraire une dynamique en perpétuelle construction. C'est d'ailleurs par et dans cette construction que le texte est à même de tenir un discours sur l'histoire, d'être lecture active et critique d'un moment. En d'autres termes, c'est elle qui confère au texte littéraire sa *valeur* : dans cette dynamique c'est le sujet *Stendhal*, ou Stendhal comme sujet, qui se donne à lire.

49 Xavier Bourdenet est doctorant  
51 à l'Université de Franche-Comté

52

### Notes

1. STENDHAL, *Lucien Leuwen*, édition Michel Crouzet, GF, Paris, Éditions Garnier-Flammarion, 1982, tome 2, p. 260.
2. *Idem*, p. 89.
3. *Idem*, tome 1, p. 87. Je souligne.
4. *Idem*, p. 91. Je souligne.
5. *Idem*, tome 2, p. 425.
6. *Idem*, p. 392.
7. *Idem*, p. 111.
8. *Idem*, tome 1, p. 103.
9. *Idem*, p. 337.
10. *Idem*, tome 2, p. 214.
11. *Idem*, tome 1, p. 161.
12. *Idem*, note 331.
13. *Idem*, tome 2, p. 91.
14. *Ibidem*.
15. *Idem*, note 662.
16. *Idem*, tome 1, note 506.
17. *Idem*, p. 89.
18. *Idem*, tome 2, note 238. Je souligne.
19. *Idem*, tome 1, note 331.
20. *Idem*, tome 2, p. 582.
21. *Idem*, tome 1, p. 124. Je souligne.
22. *Idem*, note 7\*.
23. *Idem*.
24. *Idem*, tome 2, p. 17.
25. *Idem*, p. 363. Je souligne.
26. *Idem*, tome 1, p. 222 ; Je souligne.
27. *Idem*, note 290.
28. "Là débute le malheur" ; VIRGILE, *L'Énéide*, II, vers 97, "*hinc mihi prima mali labes*".
29. STENDHAL, *Lucien Leuwen*, ouv. cité, tome 1, p. 215. Je souligne.
30. *Idem*, tome 2, p. 38.
31. *Idem*, tome 1, p. 102.
32. *Idem*, note 155. Je souligne.
33. *Idem*, p. 162.
34. *Idem*, tome 2, p. 180.
35. *Idem*, tome 1, p. 88. Je souligne.
36. *Idem*, p. 89.
37. *Idem*, tome 2, p. 581.
38. *Idem*, note 238.
39. *Idem*, note 591
40. *Idem*, p. 585
41. *Idem*, p. 588

***Pour citer cet article***

Référence électronique

Xavier Bourdenet, « “Peindre les habitudes de la société actuelle” : le temps des contemporains dans *Lucien Leuwen* ou le roman entre journal et histoire. », *Revue d'histoire du XIXe siècle* [En ligne], 25 | 2002, mis en ligne le 29 juin 2005. URL : <http://rh19.revues.org/index424.html>

---

***Droits d'auteur***

Tous droits réservés

---

***Licence portant sur le document*** : Tous droits réservés